

Intervention de M. Luís LEITE RAMOS, Rapporteur général sur les pouvoirs locaux et régionaux de l'Assemblée parlementaire
à la conférence organisée par le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe sur « Le succès des réformes territoriales »

à Eupen (Belgique), Kloster Heidberg, 5 May 2017

Mise à jour – 05/05/17 (14h00)

Cher Ministre-Président,
Chers Vice-Président et membres du Congrès,
Chers collègues,
Mesdames et Messieurs,

Je vous salue au nom de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe dont je suis, depuis juin 2016, le Rapporteur général sur les pouvoirs locaux et régionaux. Ma mission consiste, entre autres, à suivre les travaux des différents organes du Conseil de l'Europe en matière de démocratie locale et régionale, y compris le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux; d'où l'honneur que j'ai d'être présent aujourd'hui. Le lieu ne pourrait être mieux adapté et plus symbolique pour la présente conférence sur les réformes territoriales «infra-nationales». Nous sommes accueillis dans un territoire exemplaire d'autonomie locale: la communauté germanophone de la Belgique qui est la plus petite des trois communautés de ce pays, et je tiens à remercier nos hôtes pour leur accueil chaleureux et pour l'organisation de cet événement fort intéressant.

J'ai d'autant plus d'intérêt à participer à cette conférence, que je viens d'être désigné, par la commission des questions sociales, de la santé et du développement durable de mon Assemblée, en tant que rapporteur thématique sur la décentralisation; plus précisément pour un rapport titré: «Le rôle des autorités nationales pour assurer le succès des processus de décentralisation», pour lequel je viens d'entamer mes travaux. C'est donc avec grand intérêt que j'écouterai les éminents experts présents pour prendre en considération leurs observations pour mon rapport et pour formuler des recommandations aux gouvernements des Etats membres.

Mais j'ai également d'autres fonctions qui suscitent chez moi un très grand intérêt professionnel et politique sur les thématiques de l'organisation et de l'administration territoriale : Outre mon activité au sein du parlement du Portugal, en tant que membre de la Commission de l'Environnement et des Collectivités Locales, je suis élu du Conseil Municipal de Vila Real, une commune de 50 000 habitants de la région du Douro, je suis Professeur en Aménagement et Développement Territorial et je fus, pendant plusieurs années, Directeur Régional de l'Administration Locale du Nord du Portugal.

La présente conférence porte le titre «Pour une réforme territoriale réussie». C'est également l'idée de la «réussite» des réformes qui guidera mes propres travaux en la matière cette année. En combinant mes différentes perspectives politiques et professionnelles, mais surtout en ma capacité de parlementaire, je m'intéresse aux conditions de base et aux facteurs qui favorisent et guident les bonnes pratiques en matière de réformes territoriales et tout en particulier les processus de réorganisation (agrégation ou fragmentation des collectivités territoriales) et de la décentralisation territoriale, en tant que instrument de consolidation de la démocratie locale basé sur les principes de l'autonomie et la subsidiarité.

Au cours des dernières décennies, de nombreux pays européens ont connu d'importantes réformes impliquant des réorganisations territoriales, d'abord au nom de l'Europe des Régions, promouvant la décentralisation à travers des fusions de municipalités ou d'une régionalisation du territoire, puis, plus récemment, avec la crise financière, au nom de l'ajustement du fonctionnement des collectivités locales et régionales aux restrictions budgétaires et opérationnelles imposées par les gouvernements centraux.

Je viens d'un pays qui a également connu, au cours des dernières quatre décennies, d'importantes transformations en matière d'organisation et d'administration territoriale. Je vous rappelle que le pouvoir local démocratique a été implanté au Portugal seulement en 1976 ; depuis, sa consolidation basée sur les principes de la subsidiarité, de l'autonomie et de la décentralisation est un fait indiscutable et essentiel pour le fonctionnement de notre régime démocratique-même. Les vagues successives de décentralisation des compétences, les différentes réformes du système de financement des collectivités territoriales, la réduction de plus de 1 200 (sur 4 260) paroisses, les unités de base de l'administration locale, ne constituent que quelques exemples des réformes mises en place récemment au Portugal. Les enseignements accumulés au long des dernières décennies, en matière de succès mais aussi d'échecs, pourront être fort utiles pour des pays qui essayent aussi de réformer leurs administrations territoriales avec l'objectif de les rendre plus efficaces et plus efficientes, plus proches des populations et plus ouvertes à la participation des citoyens, plus immunes à la corruption et plus capables d'assurer une gouvernance démocratique.

J'insiste sur un point qui me paraît essentiel : le bilan, très mitigé, des différentes réformes territoriales entamés un peu partout en Europe au cours des dernières années réclame une profonde réflexion sur les facteurs que déterminent leur succès ou qui ont, au contraire, contribué à leur échec.

En tant que parlementaire, je vois trois groupes de questions à explorer davantage dans cette réflexion :

1. Quel est actuellement le rôle des parlements dans les processus de réforme territoriale ? Nul ne va contester que leur contribution est indispensable quand il s'agit d'adopter les lois qui définissent et mettent en œuvre des réformes, mais peuvent-ils également jouer un rôle plus proactif, et faciliter des processus de réformes ou les accompagner ?
2. Dans les réformes territoriales, la première question regardée est souvent celle des dimensions territoriales et du découpage des territoires sub-nationaux. Cependant, cette question est fortement liée aux questions historiques, culturelles, fonctionnelles, et «last but not least» financières. Comment nous assurer que les réformes lancées dans un pays donné prennent en compte l'aspect financier et budgétaire depuis le début d'un processus? Et quel est, ou pourrait être, à nouveau, le rôle des parlements pour s'assurer que des nouveaux territoires locaux ou régionaux soient dotés de suffisamment de ressources financières pour accomplir leurs tâches et leurs missions ?

Nous savons tous ici que, face aux nombreux défis qu'affrontent les communes européennes aujourd'hui, des ressources financières adéquates et indépendantes sont un aspect important de l'autonomie des communes telle qu'exigée par la Charte européenne de l'autonomie locale.

3. Certes, les parlements interviennent quand il s'agit de passer les lois relatives à la réforme territoriale, y compris aux finances locales, mais quel est le suivi du processus par les parlements ? Existe-t-il des structures permanentes chargées du suivi, de la conception et de la mise en œuvre des réformes territoriales qui peuvent, encore une fois, faciliter les processus de réforme ?

Voilà, ce sont quelques questions qui m'intéressent en tant que parlementaire national et, très concrètement, en tant que rapporteur sur la décentralisation, et pour lesquelles j'espère obtenir les premières réponses lors de cette conférence.

Pour conclure et pour revenir à nos organisations respectives : à nous tous représentant le Conseil de l'Europe, son Congrès des Pouvoirs Locaux et son Assemblée Parlementaire, les gouvernements, les collectivités locales et régionales, ainsi que les institutions de recherche, je voudrais dire que je suis heureux de nous voir réunis de manière si « transversale ». C'est en abordant les défis complexes ensemble, à travers les niveaux politiques et administratifs, et à travers les professions, que nous allons trouver les meilleures solutions.

L'autonomie locale, n'est pas seulement une valeur européenne défendue par le Conseil de l'Europe, mais également une pré-condition *sine qua none* pour assurer les capacités d'action des collectivités. Et celles-ci sont, face à un monde globalisé, plus importantes que jamais, pour que les collectivités aient la possibilité d'offrir à leur citoyen des services de qualité adaptés à différents besoins, de la solidarité au niveau local, une sécurité urbaine, un cadre de vie sain et, enfin, un bien-être au quotidien.

Dans cet esprit, penchons-nous sur l'enjeu des réformes territoriales qui nous concernent tous, et sur leur bon déroulement.

Je vous remercie de votre attention et je souhaite une journée excellente et des travaux fructueux à toutes et à tous!